

POSTULAT URGENT

Auteur PDCC, par Gilles Martin
Objet Réfugiés, pourquoi au cœur des villes?
Date 14.06.2016
Numéro 2.0145

Actualité de l'événement

Décision nouvelle d'attribution des requérants

Imprévisibilité

Prise de connaissance récente par la presse des choix du Conseil d'Etat

Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

Nécessité de donner l'avis du Parlement avant la finalisation du projet

Le plan d'urgence du Conseil d'Etat concernant l'accueil des requérants d'asile prévoit, entre autre, d'installer ceux-ci dans l'abri de protection civile de la Planta, au cœur de Sion, de ses habitants, de ses étudiants, de ses commerçants.

Nous pensons que ce choix n'est pas judicieux pour les raisons suivantes:

- La zone est fortement habitée et les risques de conflits sont importants.
- La zone est très commerçante et les tentations sont énormes.
- L'abri est attenant au parking public le plus fréquenté de la ville avec les problèmes liés aux gaz d'échappement et aux risques d'accidents.

Placer ces personnes au pied des «sapins de Noël» n'est pas une bonne solution et ne va faire qu'encourager ces derniers à rester, voire à faire venir leurs compatriotes.

Aussi, le Conseil d'Etat doit étudier des solutions d'accueil dans des zones «périphériques» et peu habitées.

Le Valais regorge d'infrastructures militaires parfaitement aménagées dans lesquels les soldats suisses ont passé nombre de semaines de service. Ne serait-il pas judicieux de les utiliser pour ces cas d'urgence?

Conclusion

Nous demandons au Conseil d'Etat d'étudier des solutions d'accueil dans des zones «périphériques» et peu habitées.